

Appel à communications - 6ème colloque international francophone de RISP



Appel à communications

6ème colloque international francophone de RISP
Espace VERSO, Paris - 12 & 13 décembre 2023

Coordonnées de l'auteur principal

Civilité

Mme

Prénom

Anne

Nom

Marchand

E-mail

anne.marchand@univ-paris13.fr

Organisme

Groupement d'intérêt scientifique sur les cancers d'origine professionnelle (Giscop93)

Unité / département

Laboratoire IRIS

Adresse

1, rue de Chablis
Bobigny, 93000
France

Informations générales

Type de soumission

Communication orale

Axe du colloque

3/ Les travailleurs dans la recherche interventionnelle : de la prévention des expositions professionnelles au maintien et retour à l'emploi.

Titre du résumé

Explorer et réduire le non-recours au droit : les apports d'une recherche interventionnelle dans le champ de la réparation des cancers professionnels

Coordonnées de l'auteur

Coordonnées des co-auteurs

Nombre de co-auteurs

0

Détail du projet (poster & communication orale)

Contexte, Méthode, Résultats et Conclusions

• Contexte

Alors que le dernier Plan cancer (2014-2019) estimait de 14 000 à 30 000 le nombre de cas de cancer qui seraient, chaque année, d'origine professionnelle, seuls 1 633 d'entre eux ont effectivement été reconnus comme tels par l'assurance maladie en 2021. Cet écart repose sur un phénomène important de « sous-déclaration » et de « sous-reconnaissance » en maladie professionnelle. Les effets de ce non-recours au droit se lisent à l'échelle individuelle (perte de droit, injustice sociale, absence de reconnaissance), mais aussi collective, en entravant notamment la prévention de ces cancers liés à l'activité et aux procédés de travail.

• Méthode;

En mobilisant les outils des sciences sociales, cette communication s'appuie sur les résultats d'une recherche interventionnelle menée auprès de 200 salariés ou retraités atteints d'un cancer et leurs proches, visant à identifier les obstacles dans l'accès au droit et à expérimenter les leviers pour les surmonter. En les accompagnant dans leurs démarches, il a été possible de recueillir « en situation » et dans l'épreuve, un matériau d'analyse riche et divers : entretiens, observations, participation à l'analyse des dossiers, exploration d'archives, etc.

• Résultats;

Le cancer professionnel demeure un impensé pour la plupart des personnes accompagnées. Différents facteurs en sont à l'origine : le temps de latence qui sépare les expositions aux cancérogènes de la survenue de la maladie, l'ignorance d'avoir été exposé mais aussi, pour d'autres, l'illusion d'avoir été protégés par des dispositifs comme la surveillance médicale ou le respect des valeurs limite d'exposition, etc. La perspective d'une indemnisation ne constitue pas toujours un moteur pour accéder au droit et peut au contraire dissuader d'effectuer les démarches. Plusieurs acteurs clés (médecins, inspecteurs du travail, assurance maladie) ne jouent pas le rôle que leur confère le dispositif de réparation, faute de formation ou de disponibilité.

Message principal

Dans une perspective de prévention des expositions cancérogènes, il faut rendre davantage visibles les cancers professionnels, souvent sous-estimés. Cela passe par l'identification des freins à leur reconnaissance, avec les travailleurs concernés.